

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-965

présenté par

M. Bernalicis, Mme Autain, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	0	0
Gendarmerie nationale	0	8 700 000
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	0	0
Nouveau : Augmentation des moyens pour lutter contre les feux de forêt (<i>ligne nouvelle</i>)	8 700 000	0
TOTAUX	8 700 000	8 700 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, notre groupe parlementaire dénonce le manque de moyens alloués à la lutte contre les feux de forêt dans le budget "sécurité civile" pour l'année à venir :

- Alors même que les crises dues au changement climatique vont augmenter, pas un seul poste n'est créé pour le programme "sécurité civile", le schéma d'emplois est de « +0 ETP ».
- Les feux risquent d'être plus fréquents et conséquents, en témoigne l'incendie du Var cet été qui a détruit 7 100 hectares de forêt, pourtant le budget consacré au « produit retardant » (« un des piliers de la politique nationale de lutte contre les feux de forêt » selon le budget) baisse pour 2022 : 4M€ en CP, contre 4,4€ pour l'année précédente.
- Enfin, le budget dédié aux « Actions de prévention des feux de forêt » ne fait l'objet d'aucune augmentation, le budget stagne à 500 000€, soit une baisse avec l'inflation.

Pour accroître ce budget, nous prenons 8,7 M€ en AE et en CP sur la ligne budgétaire destinée à acheter 9700 caméras-piétons pour les gendarmes en 2022 sur le programme 152 Gendarmerie Nationale (au sein de l'action 04 – Commandement, ressources humaines et logistique) pour abonder de 8,7M€ en AE et enCP le nouveau programme "Augmentation des moyens pour lutter contre les feux de forêt" dont les crédits pourront être réaffectés au programme 161 "Sécurité civile".